

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 23 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BELHADEF

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Christine MARTIN	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Patrick BAUDEMONT	
Madame Monique BAYARD	

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
CMQ GREEN CITY – Convention pluriannuelle de partenariat 2022-2025 -
Demande de subvention 2022

DIJON METROPOLE s'est affirmée ces dernières années comme une référence nationale et européenne en matière de ville intelligente et décarbonée, notamment à travers des projets comme OnDijon ou RESPONSE. Au-delà des objectifs initiaux de ces projets pour améliorer la gestion des espaces publics ou construire un modèle urbain à énergie positive, cela représente une véritable opportunité de développement et de structuration d'une filière économique à la croisée de la construction, de l'énergie et du numérique.

Cette filière peut s'appuyer sur un continuum de compétences solides et reconnues : des laboratoires de recherche de haut-niveau (CIAD, LIB, ICB, THÉMA, Chaire Smart City, équipe de recherche smart city de l'ESTP...); des établissements d'enseignement supérieur de qualité, avec notamment la forte spécialisation de l'ESTP et ESEO; des entreprises leaders sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction durable et de l'énergie, aujourd'hui rejointes par des startups de plus en plus nombreuses.

Ce constat est partagé par le Campus des Métiers et des Qualifications « Energie et Construction - vers des Villes Intelligentes et Bas Carbone » (désigné par la suite « CMQ Green City »). Porté opérationnellement par l'ESTP, le CMQ Green City a pour vocation de fédérer les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les collectivités et les entreprises pour faire correspondre au mieux les formations et les besoins de compétences dans les secteurs de la construction et de l'énergie.

Le CMQ Green City s'inscrit dans la volonté du territoire de répondre à des préoccupations de développement durable et de prise en compte de nouveaux usages, dans les secteurs du bâtiment et travaux publics (bâtiments performants), de production et de gestion des énergies renouvelables.

Le CMQ Green City met à profit le renouvellement de la labellisation en 2022 pour asseoir ses nouvelles ambitions en lien avec l'obtention de la catégorie Excellence. Son ambition est d'accompagner la transition énergétique dans un contexte de lutte contre le changement climatique dans les villes, qui contribuent aujourd'hui à 70% des émissions de CO2.

Afin d'accompagner la transition énergétique, les besoins en main d'œuvre qualifiés des entreprises du territoire sont accrus. De nombreuses entreprises sont en difficultés pour recruter des candidats par manque d'attractivité des métiers ou de personnes compétences dans le secteur d'activité. En parallèle, les offres de formation en lien avec les métiers de la transition énergétique ferment par manque de candidats et ce, malgré les besoins en compétences qui ne vont que s'accroître pour transformer notre territoire vers une neutralité carbone d'ici 2050. Le CMQ Green city a pour objectif d'accompagner l'évolution des compétences, de rendre attractifs les métiers de la transition énergétique et de conforter le rôle des territoires.

Le partenariat entre Le Campus des Métiers et des Qualifications Energie et Construction - vers des Villes Intelligentes et Bas Carbone et Dijon Métropole s'inscrit dans cette volonté commune d'accompagner l'évolution des compétences et de développer à la fois l'attractivité des métiers de la transition énergétique et la compétitivité des entreprises du territoire.

Ce partenariat s'articule autour de deux axes :

- L'accompagnement dans l'évolution des compétences en lien avec la transition énergétique notamment la digitalisation au service des entreprises de la construction, des services urbains, des apprenants ;
- L'attractivité des filières de la transition énergétique notamment vis-à-vis des scolaires, et des étudiants.

De manière générale, cette démarche partenariale sera consolidée dans le temps en menant une veille active sur des actions pouvant être menées de manière conjointe.

Un programme d'action annuel sera élaboré conjointement par les parties et sera présenté chaque année en appui de la demande de subvention éventuelle.

Ce faisant, pour l'année 2022, le programme d'action est le suivant :

- Axe 1 : Accompagner l'évolution des compétences de la transition énergétique
 - Action 1.1 : Réalisation d'un diagnostic sur les besoins en emplois, en compétences et en formation de la transition énergétique dans le cadre de la réponse conjointe à l'appel à manifestation d'intérêt "compétences et métiers d'avenir" ;
 - Action 1.2 : Co-organisation d'un hackathon en lien avec le projet H2020 et les innovations technologiques du projet RESPONSE ;

- Axe 2 : L'attractivité des métiers de la transition énergétique
 - Action 2.1 - Co-animation du festival des transitions qui se tiendra du 7 décembre au 8 décembre 2022 et qui a pour objectif de sensibiliser aux enjeux et aux métiers de la transition écologique et numérique ;
 - Action 2.2 - Sensibilisation des scolaires aux métiers de la transition énergétique. A travers le parcours Avenir, le CMQ Green City propose un accompagnement sur mesure à des scolaires en travaillant avec une entreprise sur la thématique de la transition énergétique ;
 - Action 2.3 - Conception et développement d'un escape game urbain, permettant aux utilisateurs, de découvrir de manière ludique des bâtiments, dispositifs ou points d'intérêt emblématiques de la transition énergétique de la ville, l'histoire, la construction, les métiers et les activités, les enjeux et les caractéristiques visibles ou invisibles ;

Pour mener à bien ces actions l'ESTP, porteur des actions du CMQ Green City sollicite une subvention de 40 000 € réparties sur les actions 1.2 (5 000 €) sur les lignes de crédit du développement économique et les actions 2.1 (5 000€) et 2.3 (30 000 €) sur les lignes de crédit du service écologie urbaine. Les autres actions sont autofinancées ou prises en charge par d'autres financeurs.

LE BUREAU,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de conclure** une convention pluriannuelle de partenariat avec l'ESTP dans le cadre des actions portées pour le Campus de Métiers et qualifications Energie et Construction - vers des Villes Intelligentes et Bas Carbone pour les années 2022, 2023, 2024, 2025 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle 2022-2025 ;
- **d'attribuer** au titre de l'année 2022 une subvention de 40 000 € à l'ESTP pour financer les actions portées pour le Campus de Métiers et qualifications Energie et Construction - vers des Villes Intelligentes et Bas Carbone selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention 2022 jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN	POUR : 37	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	